

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception

24/12/2014

Dossier complet le

07/01/2015

N° d'enregistrement

### 1. Intitulé du projet

Renouvellement des câbles terrestres Ouest de la liaison Interconnexion France Angleterre IFA 2000 MW (2000 millions de watts = puissance de la liaison) située sur les communes de Bonningues-les-Calais, Peuplingues et Sangatte, d'une longueur de 6 km.

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

RTE - Réseau de Transport d'Électricité

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Laurent CANTAT-LAMPIN

Directeur du Centre Développement et Ingénierie Lille

RCS / SIRET

14 14 41 6 19 12 5 8 10 0 5 8 5 1

Forme juridique S.A.

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
28° Ouvrages de transport et de distribution d'énergie électrique. b) Construction et travaux d'installation de liaisons souterraines d'une tension supérieure à 225 kilovolts et d'une longueur inférieure à 15 kilomètres.	Projet de renouvellement des câbles de la liaison électrique souterraine Ouest à courant continu de 270 000 volts d'une longueur d'environ 6 km.

### 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

#### 4.1 Nature du projet

Le projet consiste à renouveler les câbles terrestres de la liaison électrique souterraine Ouest à courant continu de 270 000 volts.

Cette liaison, d'une longueur de 6 km, se situe sur les communes de Bonningues-les-Calais, Peuplingues et Sangatte, dans le département du Pas-de-Calais.

Cette liaison s'établit entre les postes RTE des Mandarins, sis sur la commune de Bonningues les Calais, et de Sangatte Ouest.

#### **4.2 Objectifs du projet**

L'objectif du projet est de renouveler les câbles terrestres du tracé Ouest de la liaison suite au vieillissement prématuré des câbles et aux récentes avaries intervenues sur cette liaison.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase de réalisation**

La durée des travaux est estimée à 18 mois.

Les travaux de génie civil auront lieu en 2015, se décomposant en trois phases :

- une première de 6 mois pour l'ouverture des fouilles sur environ 2,50 m de large et 1,60 m de profondeur pour créer un bloc béton de 40 à 50 cm de hauteur dans lequel seront installés des fourreaux en Polyéthylène Haute Densité (PEHD). Puis la tranchée sera immédiatement rebouchée.
- une seconde de 8 mois pour le déroulage des câbles électriques à l'intérieur de ces fourreaux.
- une troisième de 4 mois pour le démontage des câbles existants.

Le tracé envisagé longe le tracé existant sur sa majorité à l'exception des abords du poste des Mandarins et du poste de Sangatte Ouest.

Depuis le poste des Mandarins, la liaison IFA 2000 Ouest s'inscrit le long : du poste et de sa voie d'accès, de la Route Départementale 243 (route de Peuplingues puis de Bonningues), du chemin de Vendôme, de la Voie Communale 3 (chemin de Leulène), de la rue de Mermoz jusqu'au poste de Sangatte Ouest.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Pendant la phase d'exploitation courante, la liaison souterraine ne requiert aucun entretien ni aucune intervention.

Bien que la nature du sol retrouve sa fonction initiale une fois les travaux terminés, la bande de servitudes associée à la liaison souterraine devra rester accessible pour permettre l'intervention des équipes en cas d'avarie. Il s'agit de la même largeur de bande de servitudes qu'actuellement.

#### 4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à une procédure d'Approbation du Projet d'Ouvrage (APO).

Le projet fera l'objet d'une demande anticipée de prescription de diagnostic au titre de l'archéologie préventive (rencontre avec la DRAC - NPdC - SRA du 22 octobre 2014)

Le projet ne fera pas l'objet de déclaration au titre de la Loi sur l'eau (rencontre avec la Police de l'eau de la DDTM du 15 décembre 2014)

#### 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Ce formulaire est complété dans le cadre de la procédure d'Approbation du Projet d'Ouvrage définie par les articles 4 et 5 du décret n° 2011-1697 du 1er décembre 2011 modifié.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
.Longueur de l'ouvrage * :	.6 km*
.Largeur de l'ouvrage :	.2,00 m
.Profondeur de l'ouvrage :	.1,60 m
* dont 5 km en domaine agricole et 1 km en domaine public ou privé non agricole.	

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune(s) d'implantation

Le tracé de la nouvelle liaison souterraine, identique en quasi totalité à celui existant, relie le poste des Mandarins (commune de Bonningues-lès-Calais) au poste de Sangatte Ouest (commune de Sangatte)

##### Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 1 ° 46 ' \_\_\_ " 49,6 E Lat. 50 ° 54 ' \_\_\_ " 08,5 N

Point d'arrivée : Long. 1 ° 44 ' \_\_\_ " 38,9 E Lat. 50 ° 56 ' \_\_\_ " 29,1 N

Communes traversées :

- .Bonningues-lès-Calais (62)
- .Peplingues (62)
- .Sangatte (62)

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

20 janvier 1983

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

**Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?**

Le projet de tracé longe sur sa majorité le tracé actuel. Il traverse des parcelles agricoles (céréaliculture) sur environ 5 km de long, des infrastructures routières, puis s'inscrit sur le domaine public et privé non agricole sur 1 km.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU approuvé en mars 2005 pour Bonningues-lès-Calais

POS approuvé en novembre 2001 pour Peuplingues

POS approuvé en novembre 2001 pour Sangatte

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 1 n°310007018 "Cap Blanc-Nez, Mont d'Hubert, Mont Vasseur et fond de la Forge" (pelouse littorale nord-atlantique).
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune littorale de Sangatte. Le tracé s'inscrit le long des routes.
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale. Le Président du PNR rencontré le 23 octobre 2014 n'émet pas de remarque particulière sur le projet de renouvellement des câbles, s'agissant de câbles souterrains remplacés par des câbles souterrains.
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>		PPRN prescrits pour « remontées de nappes naturelles », pour « crue à débordement lent de cours d'eau », pour « ruissellement et coulée de boue » et pour « submersion marine ». PPRN approuvé pour « avancée dunaire » (projet non concerné),
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site inscrit de « Cap Blanc-Nez et Cap Gris-Nez »
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Site d'Intérêt Communautaire (SIC) n°FR3100477 « Falaises et pelouses du Cap Blanc-Nez, du Mont d'Hubert, des Noires Mottes, du Fond de la Forge et du Mont de Couple » se situe à une centaine de mètres.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un inventaire faune/flore a été réalisé. Aucune espèce d'intérêt patrimonial n'a été recensée.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terrains traversés retrouvent leur utilisation ou fonction initiale .
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ponctuellement, il y a risque de remontée de nappes. Le projet est compatible avec un tel risque.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Éventuelles perturbations temporaires liées à la circulation et l'évolution d'engins de génie civil, dont les modalités seront définies en concertation avec les exploitants agricoles avant travaux. Les premières habitations ne percevront pas de gêne compte tenu de leur éloignement par rapport au chantier et du niveau acoustique déjà atteint dans le secteur.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déchets liés au chantier seront traités et évacués par les entreprises en charge des travaux selon la Réglementation en vigueur et les cahiers des charges imposés par RTE. RTE est certifié ISO 14 001 (Norme Environnementale)
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le potentiel archéologique de la zone est connu. Le Service Archéologique de la DRAC NPdC a été consulté et a indiqué le 22 octobre 2014 que le projet fera l'objet d'une demande anticipée de prescription de diagnostic au titre de l'archéologie préventive au droit du tracé actuel.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Considérant la nature du projet qui consiste à renouveler une liaison à 270 000 volts souterraine d'une longueur de 6 km dont 5 km se trouve le long des routes en milieu agricole (cultures intensives),

Considérant que le tracé envisagé traverse les mêmes parcelles agricoles et les mêmes parcelles privées pour lesquelles tous les accords ont été obtenus auprès des propriétaires,

Considérant que le présent projet n'a aucune influence négative d'un point de vue environnemental et visuel, il nous semble que le projet RTE peut être dispensé d'une étude d'impact.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	x
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	x
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	x
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	x
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Marcq en Baroeul

le,

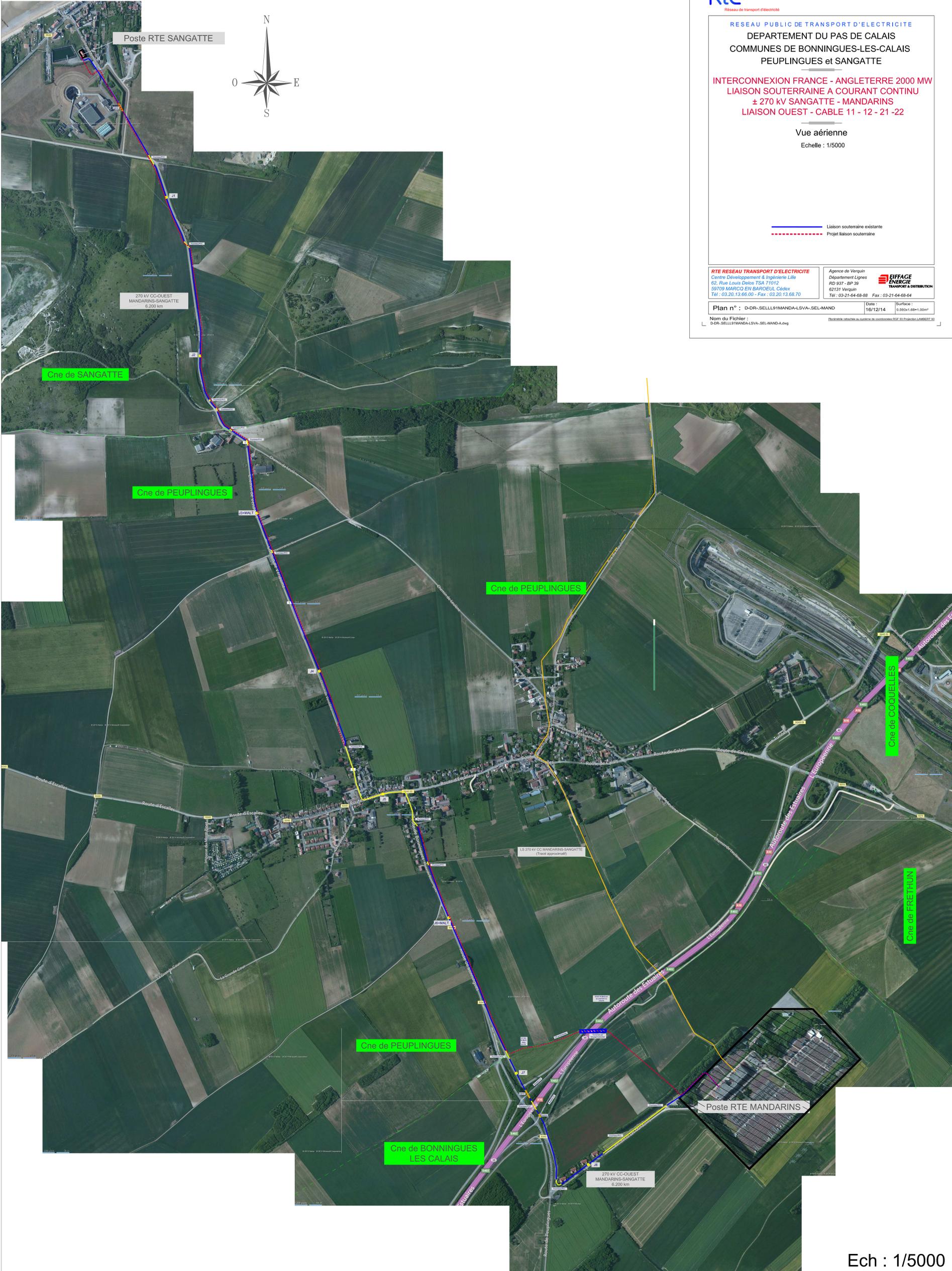
**23 DEC. 2014**

Signature

Le Directeur  
du Centre Développement & Ingénierie Lille



**L. CANTAT-LAMPIN**



Rte

Réseau de transport d'électricité

RESEAU PUBLIC DE TRANSPORT D'ELECTRICITE  
 DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS  
 COMMUNES DE BONNINGUES-LES-CALAIS  
 PEULINGUES et SANGATTE

INTERCONNEXION FRANCE - ANGLETERRE 2000 MW  
 LIAISON SOUTERRAINE A COURANT CONTINU  
 ± 270 kV SANGATTE - MANDARINS  
 LIAISON OUEST - CABLE 11 - 12 - 21 -22

Vue aérienne  
 Echelle : 1/5000

— Liasion souterraine existante  
 - - - - - Projet liaison souterraine

RTE RESEAU TRANSPORT D'ELECTRICITE  
 Centre Développement & Ingénierie Lille  
 62, Rue Louis Delos TSA 71012  
 59709 MARCO EN BAROEUL Cedex  
 Tel : 03.20.13.66.00 - Fax : 03.20.13.68.70

Agence de Verquin  
 Département Lignes  
 RD 937 - BP 39  
 62131 Verquin  
 Tel : 03-21-64-68-88 Fax : 03-21-64-68-64

EFFAGE  
 ENERGIE  
 TRANSPORT & DISTRIBUTION

Plan n° : D-DR-SELL91MANDA-LSVA-SEL-MAND Date : 16/12/14 Surface : 0,09x1,06=1,00m²  
 Nom du Fichier : D-DR-SELL91MANDA-LSVA-SEL-MAND\_A.dwg

Ech : 1/5000

